

Textes soumis au vote pour l'assemblée générale du GRIP du 4 octobre 2008

(Classés par ordre chronologique)

Texte d'orientation n° 1

Adhésion au GRIP (M. Delord, 15/09/2008)

pages 2-4

Fonctionnement des instances dirigeantes du GRIP (M. Delord, 10/08/2009)

page 5

Démission et ré-adhésion au GRIP (CA du 06/07/2008)

page 5

De la pédagogie (M. Delord, 13/09/2008)

pages 6-7

Texte d'orientation n° 2

J.-P. Thévenet, 15/09/2008

pages 8-9

Texte d'orientation n° 3

Confiance (F. Candelier , V. Benzaken, 16/09/2008)

page 10

Adhésion au GRIP

Pédagogie

La caractéristique principale du GRIP est, par ses textes fondateurs et depuis sa naissance, de considérer que la question des contenus à enseigner, et en particulier celle des programmes et progressions, est et sera au centre d'une refondation de l'école autant qu'elle a été au centre de sa dégénérescence.

Conséquemment, le GRIP a pour but de réunir les personnes s'engageant

- à rédiger ces programmes et progressions, ainsi que les compléments qui servent à les expliciter, en commençant par ceux du primaire
- à organiser tout ce qui est nécessaire à la défense de ces thèses et à la mise en place pratique d'un enseignement correspondant à ces programmes (livres de l'élève, du maître, conférences pédagogiques, etc.); le rapport de forces actuel fait que nous ne pouvons pas le réaliser directement au niveau national, c'est-à-dire dans toutes les écoles françaises. Ce rapport de forces ne nous a donc permis qu'une mise en place commençant dans un réseau de classes, tout d'abord du primaire. Nous tentons de plus de le réaliser, sous le nom d'expérimentation SLECC¹, dans le cadre d'un accord avec la DGESCO permis par l'article 34 de la loi d'orientation sur l'enseignement.

Pour cela, le GRIP s'appuie sur des textes de référence² qui décrivent ses positions théoriques et pratiques, textes qu'il enrichit ou corrige explicitement de leurs erreurs au fur et à mesure du développement de ses recherches et de la mise en application de celles-ci. L'accord avec ces textes de référence, notamment avec les programmes, et l'engagement à participer à l'élaboration de ces textes et aux tâches du GRIP présentées *supra* constituent les bases d'adhésion au GRIP en tant que membre actif. Quant aux bases d'adhésion des professeurs et instituteurs qui participent au réseau d'écoles SLECC appliquant les programmes du GRIP, elles imposent le seul accord avec ces programmes et la volonté de les mettre en place³.

Les références théoriques et historiques du GRIP sont essentiellement fondées sur le noyau rationnel et transposable des thèses des créateurs de l'*instruction publique*, - dont *Ferdinand Buisson* et *James Guillaume* -, thèses qui étaient elles-mêmes pédagogiquement le résultat d'une double synthèse dont le cœur est connu sous le nom de *méthode intuitive*,

- une synthèse historique et critique de la pensée pédagogique partant de ses origines et s'appuyant sur la pensée pédagogique moderne depuis *Comenius* jusqu'à *Rousseau*, *Basedow*, *Condorcet*, *Jacotot*, *Pestalozzi*
- une synthèse du meilleur de la pédagogie mondiale contemporaine (la leçon de choses a pour origine l'anglo-saxonne *object lesson*, le calcul intuitif et les mots normaux ou *NormalWörter* en lecture sont les inventions respectives des allemands *Grübe* et *Lüden* ...)

Il ne s'agit pas de se limiter à cet héritage mais de le faire vivre en reprenant ses principes, c'est-à-dire mettre à jour la synthèse critique de la pensée pédagogique mondiale depuis le début du XX^{ème} siècle (Voir l'annexe *infra*).

Instruction publique et réseaux d'écoles

Le GRIP défend les principes de l'*Instruction publique*, « instruction obligatoire, gratuite et laïque », mise en place pratiquement à partir de 1879, qui est ainsi présentée dans l'article du même nom de la première édition du Dictionnaire pédagogique de Ferdinand Buisson [<http://michel.delord.free.fr/fb-instrpub.pdf>] :

Il était réservé à la France, redevenue république pour la troisième fois, de reprendre l'œuvre de la Révolution au point où celle-ci l'avait laissée, et d'en poursuivre la réalisation avec cette rectitude logique qui est un trait caractéristique de l'esprit français. A partir de 1879, une série de lois, dont les plus importantes sont celles du 9 août 1879, du 16 juin 1881, du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886, ont jetés les fondements d'un système national d'instruction publique. L'instruction primaire, telle que la définit la loi du 28 mars 1882, n'est plus cet enseignement rudimentaire de la lecture, de l'écriture et du calcul que la charité des classes privilégiées offrait aux classes déshéritées : c'est une instruction nationale embrassant l'ensemble des connaissances humaines, l'éducation tout entière, physique, morale et intellectuelle ; c'est la large base sur laquelle reposera désormais l'édifice tout entier de la culture humaine. Cette instruction nationale est obligatoire pour tous ; elle est donnée à tous aux frais de l'État, qui l'a érigée en service public et gratuit ; elle est laïque, c'est-à-dire qu'elle est soustraite à toute ingérence de l'Église et qu'elle ne porte plus le cachet de confessionnalité qu'avait voulu lui imprimer la loi de 1850. Un système de bourses nationales, qui se développera de plus en plus à mesure que les ressources budgétaires permettront de l'étendre, ouvre aux plus capables l'accès gratuit de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur, et tend à faire une réalité de ce principe républicain de l'égalité du point de départ et de l'accessibilité de tous à toutes les fonctions sociales.

¹ Il ne faut pas confondre les textes, certes liés, du projet SLECC de janvier 2004, rédigé avec des participants au *Grand débat*, texte qui donnait des orientations pour la mise en place de programmes indépendamment de toute négociation avec le ministère, et celui de juin 2005 définissant l'expérimentation SLECC.

Pour plus de détails, consulter

a) *Quelques éléments sur l'histoire du GRIP et de SLECC ... des origines en juillet 2006* http://www.slecc.fr/echos_GRIP/histoire-gripslecc-1997_2006.pdf

b) Texte SLECC, janvier 2004 : <http://michel.delord.free.fr/slecc.pdf>

c) Bases négociées de l'expérimentation SLECC, juin 2005 <http://michel.delord.free.fr/slecc-juin2005.pdf>

² Les textes de référence initiaux étaient ceux donnés dans les statuts (et en particulier le texte SLECC de janvier 2004)

³ Cf. le texte adopté à l'unanimité par le CA de juillet 2008 sur les relations GRIP-SLECC: <http://michel.delord.free.fr/2008-07-05grip-slecc.pdf>

LE GRIP en retient notamment pour le primaire, par rapport aux enjeux du dernier demi-siècle,

- 1) la laïcité, c'est-à-dire le fait que l'on n'enseigne en classe que les matières dont le contenu ne dépend pas d'une prise de position de parti, que ce soit un parti politique ou religieux⁴ ; dans le contexte actuel, c'est-à-dire les trente dernières années, la déconfectionnalisation de l'école devrait plutôt viser à la libérer
 - a) de la religion de Mammon, c'est-à-dire du marché et des conceptions managériales et gestionnaires de l'enseignement⁵ .
 - b) de l'influence du pouvoir politique au sens où l'entendaient les premiers instituteurs syndicalistes :
Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du Peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique⁶, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité.
Manifeste des instituteurs syndicalistes (1905) [<http://michel.delord.free.fr/mis1905.pdf>]
- 2) le caractère démocratique⁷ de cet enseignement lié à l'obligation scolaire, au caractère national des programmes et à la gratuité de l'enseignement : un enseignement de haut niveau pour tous.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les conditions réelles qui nous obligent à déroger à ces principes en enseignant des programmes non nationaux et en ne pouvant atteindre toute une classe d'âge. C'est pour cela, par exemple, que le point c) des *Commentaires du projet SLECC*, rédigé en décembre 2003 / janvier 2004, c'est-à-dire deux ans avant que l'expérimentation SLECC ne soit négociée, prévoyait EXPLICITEMENT, et en le soulignant, que les programmes SLECC «*devaient avoir la plus grande extension territoriale possible* » en dépassant le cadre national chaque fois que c'est réalisable. Citation :

Bien que la tendance des trente dernières années ait été d'aggraver les effets négatifs des tendances citées sur la scolarisation par différentes mesures d'autonomie pédagogique (décentralisation, projets d'établissements, pédagogie de projets, parcours diversifiés, itinéraires de découvertes, disparition des progressions mensuelles, suppression des programmes par années et création des cycles ...), il est souhaitable et tout à fait possible, pour garantir la continuité et la cohérence de l'apprentissage de s'appuyer sur des programmes [...] avant la plus grande zone d'application possible
- pour l'apprentissage de la langue puisque les contenus proposés ont comme cadre naturel la francophonie
- pour l'apprentissage de l'arithmétique en tenant compte des différences liées notamment à l'importance de l'usage social du système décimal de poids et mesures (SLECC 2004, pages 11 et 12)

Le GRIP et les courants politiques, religieux

- a) L'adhésion au GRIP ne se fait pas sur la base d'un accord avec des thèses partisans, au sens fort de « spécifiques à un parti politique ou religieux particulier ». Le mode d'argumentation employé par le GRIP en interne et pour ses positions extérieures ne doit donc pas être fondé sur des arguments d'autorité qui sont particuliers à un organisme politique ou religieux donné, mais sur des faits et sur les positions et principes déjà admis par le GRIP. En effet l'emploi d'arguments spécifiques à un parti ne convaincra au mieux que la partie du GRIP qui a les mêmes options, c'est-à-dire ceux qui sont déjà convaincus. Au pire cela passera pour une pression politique.
- b) Dans la mesure où, depuis une quarantaine d'année, même si des personnes ont pu avoir des positions de résistance, *tous les courants influents, politiques, religieux, etc...* se sont comportés en ennemis de l'instruction et en particulier de l'instruction publique
 - si rien n'interdit bien sûr à un néo-libéral, un membre du PS, de l'UMP, à un républicain chevènementiste, un catholique, un protestant, un islamiste... d'adhérer au GRIP, il doit être conscient de l'inanité des thèses de son courant de pensée dans le domaine de l'école
 - un membre du GRIP peut tout à fait répondre à une invitation de conférence, par exemple, d'un courant politique ou religieux quelconque mais à condition, si c'est possible, de se démarquer explicitement des positions de ce mouvement, ce qui peut se faire de manière courtoise et très simple « Votre courant a défendu depuis de nombreuses années des positions antagoniques aux nôtres mais le GRIP veut bien vous éclairer sur sa perspective »
- c) En revanche, au niveau historique, la mise en place de l'instruction publique a été promue majoritairement par des forces de gauche et combattue par une grande majorité de la droite et de l'église catholique (Voir l'article F. Buisson *supra*).

MD, 15 septembre 2008.

⁴ Il est à remarquer que la III^{ème} République n'a pas fait observer une stricte laïcité/neutralité des contenus d'enseignement puisqu'elle a non seulement toléré mais encouragé et même imposé l'enseignement d'un double nationalisme soit continental 'anti-boche' soit colonial (*Ferry-Tonkin*), avec, dans les deux cas, le soutien massif de l'Église catholique et du mouvement laïque.

⁵ Le GRIP en tant qu'organisation n'a pas de positions générales sur le rôle du marché dans la société ni sur le rôle des thèses managériales et gestionnaires dans les entreprises mais il combat l'effet négatif constaté de l'application de toutes ces thèses à l'école.

⁶ cf. *supra* sur les limites de la laïcité de l'enseignement de la III^{ème} République

⁷ On peut montrer, pour la France, que ce processus de démocratisation - amener à un niveau plus haut une plus grande partie de population scolaire - s'est poursuivi en gros jusqu'aux années 60 et a été arrêté par la combinaison des réformes de structure (réforme Fouchet) et des réformes pédagogiques qui, abandonnant la méthode intuitive, ont inversé l'ordre d'apprentissage en plaçant au début de l'enseignement les structures les plus abstraites qui ne sont compréhensibles et indispensables qu'à un niveau bien supérieur : axiomatique ensembliste et structures algébriques pour l'enseignement des mathématiques, linguistique pour l'enseignement de la langue et de la grammaire.

Annexe : *Références théoriques et historiques du GRIP pour l'enseignement primaire* ⁸

La modernité et la tradition sont les plus nobles libertés pour les générations qui les assument, mais elles sont aussi l'esclavage le plus misérable pour ceux qui s'y soumettent par simple opiniâtreté et paresse d'esprit.

R. Bkouche d'après M. Buber

La conception pédagogique qui définit l'activité du GRIP est celle de la nécessité primordiale de l'instruction. Dans sa phase actuelle de développement consacré en majeure partie à l'enseignement primaire et au début du secondaire, elle prend appui essentiellement sur :

- le noyau rationnel et transposable des thèses des créateurs de l'Instruction Publique (*Ferdinand Buisson, Michel Bréal, Gabriel Compayré, James Guillaume, Paul Robin...*). Elles sont toutes présentes dès la première édition du *Dictionnaire Pédagogique d'Instruction Primaire 1878-1887*. Elles sont elles-mêmes le résultat d'une double synthèse dont le cœur est connu sous le nom de *méthode intuitive*, reprise systématiquement, même si c'est avec une perte progressive de sens, dans toutes les *Instructions Officielles* de 1882 à 1945 ,

- une synthèse historique et critique de la pensée pédagogique partant de ses origines et s'appuyant sur la pensée pédagogique moderne depuis *Comenius, 'Galilée de l'éducation'* ⁹ , jusqu'à *Rousseau, Condorcet, Basedow, Jacotot, Pestalozzi...* Un exemple typique de cette méthode historique critique est l'article *Lecture*¹⁰ qui reprend l'histoire de l'enseignement de la lecture depuis "*une des premières tentatives ... d'une organisation méthodique de l'enseignement de la lecture ... dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*".

- une synthèse du meilleur la pédagogie mondiale contemporaine (La leçon de chose a pour origine l'anglo-saxonne *object lesson*, le calcul intuitif et les mots normaux ou *NormalWörter* en lecture sont les inventions respectives des allemands *Grübe* et *Lüden* ...)

C'est probablement ce caractère rationnel, c'est-à-dire de synthèse historique universelle sans préjugés¹¹ posant le problème de l'instruction dès les enseignements élémentaires en liaison avec les meilleurs spécialistes universitaires de l'époque (Jules Tannery ou C-A Laisant pour les mathématiques, Viollet-Leduc pour l'architecture, Camille Flammarion pour l'astronomie, Elisée Reclus pour la géographie...) qui a permis au modèle français d'instruction primaire (avec notamment son prolongement des Écoles Primaires Supérieures) d'être envié du monde entier pendant près d'un siècle.

Nous nous efforçons de faire renaître cette tradition de synthèse historique et internationale en nous appuyant également

- sur toutes les conceptions qui sont proches – qu'elles s'y réfèrent directement ou non – de la méthode intuitive : on peut citer pêle-mêle le philosophe *Alain*, les scientifiques *J. Tannery* et *C-A Laisant* déjà cités, *Emile Borel, Félix Klein, Charles Méray, Marie Curie, Ferdinand Gonseth...* , ou plus récemment des textes de *V.I. Arnold, Rudolf Bkouche, E.D. Hirsch Jr, Liping Ma, Ralph Raimi* , ...

- sur l'expérience plus récente des systèmes scolaires connus pour avoir donné la meilleure instruction : en mathématiques on peut signaler l'Allemagne avec l'influence de *Felix Klein*, l'URSS, un certain nombre d'anciens pays de l'Est, certains pays de l'Extrême Orient...

- sur l'expérience actuelle des réseaux d'écoles (notamment primaires) qui tentent de restaurer une instruction digne de ce nom : sans que ce choix soit limitatif, par exemple le réseau d'écoles primaires IFMA (*Israeli Foundation for Math Achievement for All*¹²) mis en place depuis 2003 en Israël par le mathématicien *Ron Aharoni*, membre observateur étranger du GRIP, ou avec les écoles reprenant les thèses du pédagogue américain *E.D. Hirsch Jr*¹³...

Nous tenterons à l'échelle de nos moyens

- de restaurer le noyau rationnel des contenus et les méthodes pédagogiques de la méthode intuitive en les adaptant aux modes de vie moderne et urbain

- d'apporter notre écot pour renouer avec la tradition oubliée de cette synthèse historique universelle posant le problème de l'instruction dès les enseignements élémentaires en liaison avec les meilleurs spécialistes universitaires de notre époque.

Le caractère international de la pétition primaire de 2002, la convergence entre nos thèses et celles du texte des 7 académiciens "*Les savoirs fondamentaux et comment les ré-enseigner*" et le soutien que nous apporte *Laurent Lafforgue* semblent être l'indice que nous sommes sur la bonne voie lorsque nous essayons d'aborder dans les limites de nos connaissances, toute question en analysant d'abord les meilleurs exemples du monde passé et présent.

⁸ Texte discuté et adopté en 2006 par le GRIP

⁹ « *Un génie de lumière, un puissant inventeur, Galilée de l'éducation* », Jules Michelet, *Nos fils*, Livre III, ch. 3, Paris, 1870.

¹⁰ <http://michel.delord.free.fr/dp-lecture.pdf>

¹¹ La rédaction du *Dictionnaire Pédagogique* comprend un large éventail politique qui va des monarchistes comme Eugène Rendu aux anarchistes comme Paul Robin, James Guillaume, Elisée Reclus...

¹² <http://www.ifma.org.il/english/index.html>

¹³ *Ron Aharoni* et *E.D. Hirsch Jr* ont tous les deux signé la pétition contre les programmes du primaire de 2002.

Fonctionnement des instances dirigeantes du GRIP

Comme toute association, parti politique, syndicat, corporation, le GRIP s'est donné des statuts qui contribuent à définir un cadre juridique de telle sorte qu'il puisse efficacement travailler. Or, comme chacun le sait soit pour s'y être embourbé soit pour en avoir été un observateur inquiet, des explosions d'affects désorganisent l'activité du GRIP de façon récurrente jusqu'à décourager certains de ses membres. Parfois même le GRIP semble au bord de l'explosion.

Il suffirait, pour que ces explosions d'affects et ces crises ne prennent pas les proportions de *dramas* parasitant tous les travaux du GRIP, que sa direction (CA, Bureau), longtemps paniquée à l'idée d'être accusée d'autoritarisme, prenne enfin au sérieux ses responsabilités en tant qu'instance de direction.

Le GRIP pourrait ainsi supporter des discussions sans dommages même menées sur un ton ferme car elles sont nécessaires et réduire les aspects négatifs et contre productifs des explosions qui se manifestent inévitablement.

Pour cela, il doit donc se fixer un certain nombre de règles qui - évidemment sauf exception - seront d'autant plus importantes à respecter que le GRIP et SLECC se développeront. On peut par provision en mentionner trois :

a) Une des fonctions du bureau et du CA du GRIP consiste à défendre et à appliquer les orientations définies par les instances dirigeantes du GRIP (AG, CA, bureau), en tout premier lieu pour protéger et encourager la fluidité du travail des listes.

b) Sur les sujets importants concernant les activités du GRIP, les seules informations considérées comme effectives et pertinentes sont des écrits et rien d'autre. Par exemple, les échanges privés, qu'ils soient téléphoniques ou autres, n'intéressent pas le GRIP justement parce qu'ils sont privés. Ceux-ci, au sens défini ci-dessus, n'ont aucune valeur à ses yeux tant qu'il n'en existe pas de transcription écrite avec accord des participants.

c) Toute critique est possible pour peu qu'elle ne soit ni injurieuse ni diffamatoire. En outre toutes les coteries peuvent bien exister mais elles n'ont aucune valeur du point de vue du GRIP. La meilleure manière d'en limiter les effets négatifs est de faire en sorte que les discussions soient ramenées, sous forme écrite, aux instances idoines. Par exemple, si la question intéresse le CA, le mail est - sauf exception - adressé à tous les membres du CA.

Le 10/08/2008
Michel Delord¹⁴

Démission et ré-adhésion au GRIP

Si un membre du GRIP donne sa démission, sa demande de réadmission ne pourra être prise en compte par le GRIP qu'au bout d'un délai de six mois et il devra suivre la même procédure que n'importe quel nouveau candidat : parrainage, motivation par écrit auprès du CA.

CA de Juillet 2008 (Sur demande de Françoise Puel)

¹⁴ Tiré de *Sur quelques difficultés de fonctionnement du GRIP* <http://michel.delord.free.fr/opprssion.pdf>

De la pédagogie

L'exemple doit précéder la règle que l'enfant est appelé à découvrir lui-même, et non venir la confirmer, l'illustrer en quelque sorte, après quelle a été énoncée comme un axiome.

Comment faire une leçon de grammaire. Madame Troufleau *Revue Pédagogique*, 1904, tom. I, p. 223

La caractéristique principale du GRIP est, par ses textes fondateurs et depuis sa naissance, de considérer que la question des contenus à enseigner, et en particulier celle des programmes et progressions, est et sera au centre d'une refondation de l'école autant qu'elle a été au centre de la dégénérescence de cette même école.

C'est cette insistance sur les contenus qu'il considère comme fondamentaux qui lui permet de poser de manière non formelle les questions de méthode et de pédagogie en les reliant de manière non mécaniste à la question des programmes et progressions.

*
* *

Pédagogie, pédagogistes et anti-pédagogistes

Cette caractéristique distingue bien sûr le GRIP des tendances dites *pédagogistes* puisque celles-ci ont choisi de considérer comme principales la méthode et la pédagogie et comme très secondaires les contenus, ont choisi d'éduquer plutôt que d'instruire ont globalement écrit et approuvé des programmes déficients, l'argument de la méthode servant à justifier la dégradation du contenu sous une double forme :

- a) le développement de l'intelligence est découplé de l'acquisition de connaissances au prétexte que celles-ci évoluent sans cesse et que seule la méthode est donc importante ; à la limite on peut apprendre à apprendre sans apprendre quoi que ce soit.
- b) les seules connaissances véritables sont celles qui sont le fruit d'une découverte faite exclusivement par l'élève.

Mais cette caractéristique distingue aussi le GRIP des différentes tendances dites *antipédagogistes* ou *républicaines*. Si celles-ci peuvent reprendre mais de manière superficielle la critique des programmes puisqu'elles n'ont jamais proposé de programmes de haut niveau, elles partagent avec les pédagogistes la même problématique, mais en quelque sorte mécaniquement inversée. Elles mettent en effet au premier plan la critique des méthodes¹⁵, en particulier celle du constructivisme et de l'élève au centre en sous-entendant ou en disant explicitement que le but de l'école n'est pas d'apprendre à apprendre mais strictement d'apprendre, que la pédagogie n'existe pas¹⁶ : certains emploient même indifféremment *pédagogie* et *pédagogisme* et se servent de l'argument « la pédagogie est un art » pour justifier que l'on ne peut rien en dire même de simplement logique. Cette conception de l'enseignement le réduit à une transmission qui part de la règle pour aller à l'exemple et à l'exercice, méthode dans laquelle l'élève n'a aucun rôle actif. Cette position désignant le constructivisme comme origine de la dégénérescence de l'école est dangereuse car, comme elle est fautive - l'introduction des *mathématiques modernes* et de la *linguistique* au début de l'enseignement primaire sont des modifications du contenu enseigné -, elle permet la justification de tous les enseignements et programmes déficients, notamment de tous ceux antérieurs à la loi de 89 ... à condition qu'ils ne se présentent pas ouvertement comme constructivistes.

D'un point de vue purement pédagogique, le GRIP soutient *a priori* tous les courants qui enseignent ses programmes ou des programmes équivalents, quelles que soient les méthodes employées. Cependant le GRIP s'appuie préférentiellement notamment

- a) sur ce qui est l'acte de naissance pédagogique de l'Instruction publique, l'*Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques*¹⁷,

¹⁵ Les antipédagogistes ont ainsi admis la problématique de leurs opposants en acceptant le débat sur les *méthodes de lecture*, problématique doublement fautive puisqu'il ne s'agit pas d'une question de méthode mais de contenu (la méthode dérive ici de la nature alphabétique de la langue française) et qu'il ne s'agit pas d'un débat sur la lecture mais sur l'écriture-lecture. Cf. MD, *La Globale et la Syllabique*, janvier 2006. <http://michel.delord.free.fr/syll-glob.pdf>. Comme toujours, ces erreurs théoriques se payent plus tard avec intérêts : le mouvement antipédagogiste a ainsi donné les arguments à Xavier Darcos « Je ne suis pas le ministre des méthodes » (*Le Monde* du 24 octobre 2007) pour qu'il ne prenne pas de décision de défense des méthodes alphabétiques. Lire à ce sujet ma contribution sur la lecture publiée sur le site Bonnet d'âne en juin 2006 que l'on trouve aux pages 11 à 14 de <http://michel.delord.free.fr/bilan-mvt-antipedago.pdf>

¹⁶ Le fait que Jean-Claude Milner n'ait pas défendu les pédagogues du XIX^{ème} et notamment ceux qui sont les pères de l'instruction publique permet d'interpréter la citation suivante comme un déni général de la pédagogie : « Nous mettons au défi ceux qui ont si souvent sur les lèvres le prédicat pédagogique (qu'il soit appliqué à l'acte, ou à l'innovation, ou aux technologies) de citer une proposition assurée, un argument incontestable, un texte rigoureux ou simplement intéressant, ou, plus simplement encore, bien écrit : il n'y en a pas » (Jean-Claude Milner, *De l'école*, Paris, 1984). Aucun pédagogue n'a été capable de produire un texte *simplement bien écrit* : il suffit de lire Ferdinand Buisson, James Guillaume, Gabriel Compayré, etc... pour se convaincre de la fausseté d'une telle affirmation.

¹⁷ <http://s.huet.free.fr/paideia/textoff/ferry2.htm>

La méthode à suivre s'impose d'elle-même : elle ne peut consister, ni dans une suite de procédés mécaniques, ni dans le seul apprentissage de ces premiers instruments de communication : la lecture, l'écriture, le calcul, ni dans une froide succession de leçons exposant aux élèves les différents chapitres d'un cours.

La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées. Le maître part toujours de ce que les enfants savent, et, procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduit, par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits, à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliquées.

- b) sur ce que le *Dictionnaire pédagogique* dit de la résolution de problèmes mais qui peut s'étendre à tout l'enseignement :

C'est là un art délicat, mais qui caractérise essentiellement le bon maître; et celui-là excelle en cet art, qui parvient à faire trouver les solutions des problèmes à ses élèves, ou qui les laisse dans la conviction, ce qui revient au même pour l'effet à produire, que ce sont bien eux qui les ont trouvées.¹⁸

Méthodes et programmes¹⁹

Les *pédagogistes* - le terme, ne visant pas la dégradation des programmes, est mal ciblé au sens où il signifierait que tous leurs opposants n'ont comme pédagogie que de répéter formellement des règles - citent souvent les pédagogues progressistes du XIX^e siècle et commencent même à citer Ferdinand Buisson depuis que nous l'avons exhumé. Mais ils le citent de manière déformée car ils oublient le contexte. Pendant cette période, contrairement à la situation actuelle, toutes les tendances pédagogiques sont d'accord pour défendre des contenus de programmes de haut niveau - personne ne va expliquer, comme maintenant qu'on ne peut pas enseigner la division en CP puisqu'on l'enseigne en maternelle -, et les divergences sont des divergences de méthodes mais qui reposent sur un accord complet sur les programmes entre partisans du savoir et de l'instruction²⁰. Le premier énoncé complet de cet accord sur les programmes entre les différentes tendances pédagogiques est de Michel Bréal, éminent linguiste, qui fut l'inventeur de la sémantique dans son *Essai de sémantique* en 1897

*On devine que sur la matière de l'enseignement il ne peut guère y avoir de désaccord : les exigences de la vie sont si manifestes qu'en tout pays et quelle que soit la tendance générale de l'école, le programme des leçons est à peu près le même. (Michel Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Hachette, 1872).*

Du danger permanent du mécanisme et de l'utilitarisme

Ce danger est une tendance historique forte et permanente même si les programmes et progressions sont de bonne facture²¹. On pourrait s'attendre à ce que ce danger ne soit pas présent lors de l'application d'une pédagogie active à base de découverte. Or, si pour des raisons variées²², l'élève n'a pas découvert ce qu'il était censé découvrir de manière autonome dans le temps imparti²³, l'enseignant est alors obligé, très vite en fin de séance, de donner le contenu du cours de manière beaucoup plus mécaniste et rapide que dans un cours frontal dialogué qui n'affiche pas de prétention à la découverte autonome de l'enfant.

Mais plaçons-nous au contraire dans la perspective du GRIP, c'est-à-dire une sollicitation précoce de l'intuition pour l'introduction des notions fondamentales, la pratique de *revisions* qui ne sont pas de simples répétitions, des progressions cohérentes dans chaque matière et entre les matières : lorsque l'on aborde un nouveau sujet, les élèves ont la majorité des prérequis nécessaires à sa compréhension et, guidés par le maître, ils ont tout à fait la capacité, en s'appuyant sur leur intuition, de « découvrir... les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliquées ».²⁴

MD, 13 septembre 2008

¹⁸ P. Leysenne, Article *Problèmes* du Dictionnaire pédagogique <http://michel.delord.free.fr/dp-problemes.pdf>

¹⁹ Tiré de *Appel au soutien du projet SLECC*, MD, 4 janvier 2006 <http://michel.delord.free.fr/soutienslecc.pdf>

²⁰ En ce sens, Philippe Meirieu, en tant que représentant générique des Sciences de l'Éducation, aurait le droit de se réclamer de F. Buisson s'il avait montré une opposition frontale aux programmes de 70 à 2002 qui se présentent tous comme des *allégements*.

²¹ Cf. Michel Delord, 7 février 2007 « *Quelques éléments historiques sur le danger récurrent de l'utilitarisme* » <http://michel.delord.free.fr/institut-07022007.pdf>

²² Et c'est obligatoirement le cas si l'on a affaire à des programmes incohérents comme les programmes actuels dont la nocivité est accentuée par le fait que l'on fait passer dans la classe supérieure des élèves qui ne peuvent pas suivre. Ce qui place toujours les élèves dans une situation dans laquelle il ne peuvent pas comprendre et oblige ceux qui veulent apprendre ... à apprendre *exclusivement* par cœur !

²³ Rappelons cependant que le danger principal en ce domaine est « de donner à résoudre des problèmes entièrement nouveaux à des élèves abandonnés à eux-mêmes ». Article *Problèmes*, op. cit.

²⁴ Ceci ne dispense pas, bien sûr, de la nécessité de savoir par cœur un certain nombre de résultats et de règles ni de celle de faire des exercices d'application.

AUX MEMBRES DU GRIP.

Texte soumis au vote de l'A.G. du 4 Octobre 2008.
Et proposé par Jean-Louis THEVENET,
professeur dans un collège REP du Pas-de-Calais.

1er article

Le GRIP, Groupe de Réflexion Interdisciplinaire sur les Programmes, ne s'interdit pas une réflexion plus large sur les orientations politiques et philosophiques par rapport auxquels les programmes se définissent.

Néanmoins, la raison d'être du GRIP est l'attachement à l'instruction. Par conséquent, **l'adhésion au GRIP ne présuppose pas un engagement automatique contre tel ou tel parti politique**, Chevènement, la Gauche, la Droite etc. **Elle ne présuppose pas non plus de prendre parti pour ou contre les écoles hors-contrat, le néo-libéralisme, la mondialisation...**

Ces sujets sont suffisamment graves et suffisamment liés avec le problème de l'instruction pour être abordés très librement.

2^{ème} article

.....

Cependant, pour faire aboutir son projet de rebâtir une école dédiée à l'instruction de tous, **le GRIP peut être amené à faire tel ou tel choix politique.**

Un tel choix politique ne peut être fait qu'avec l'approbation de la majorité des membres du GRIP. **Ce choix doit faire l'objet d'une discussion ouverte et recueillir l'assentiment au moins tacite des membres du GRIP à un texte connu de tous.**

3^{ème} article

.....

En aucun cas **les orientations, notamment anti-religieuses ou anti-républicaines, ou religieuses, ou laïcistes, de certains membres ne peuvent constituer la *doxa* du GRIP.**

Tout le monde est libre de s'exprimer. **Les attaques blessantes à l'encontre d'autres militants de l'instruction, à l'intérieur ou à l'extérieur du GRIP, seront soigneusement évitées**, dans l'intérêt même du GRIP et de son image.

Le souci majeur du GRIP est l'instruction. **Le GRIP ne doit pas dilapider son énergie à combattre les uns ou les autres, à l'intérieur du GRIP ou à l'extérieur** (M.C. Bellosta, Marc Le Bris, Laurent Lafforgue, Bernard Appy, J.P. Chevènement...). Il ne prêtera pas les plus noirs desseins aux uns comme aux autres.

4^{ème} article

.....

L'union faisant la force, **le GRIP saisira toutes les occasions pour regrouper ses forces avec celles des autres associations et des personnalités qui vont dans le même sens.**

Le GRIP continuera de négocier avec les politiques, quels qu'ils soient, de manière à peser sur les choix éducatifs et à protéger les membres du réseau SLECC.

Sur la question particulière du pluralisme scolaire : CONTRE la marchandisation et la bureaucratiation.

Certains membres du GRIP ont voulu nous faire partager des choix stratégiques contre un minuscule éditeur scolaire, Jean Nemo, son père, le philosophe libéral Philippe Nemo, ou encore Anne Coffinier, qui cherche à impulser la création d'écoles nouvelles, et SOS Education.

Choix que l'on peut comprendre sans être pleinement d'accord avec eux.

Au motif que ces gens-là ont depuis longtemps tiré un trait sur l'enseignement public (au sens de « d'Etat »).

.....

Mais il n'est pas impossible que ces derniers veuillent au contraire exploiter toutes les chances de renouveau, d'où qu'elles viennent, et fût-ce au sein de cette même école publique dont un gouvernement de droite a malgré tout la charge –de plus en plus écrasante- et qu'il ne peut abandonner entièrement à la démagogie, au commerce et à ses adversaires politiques puissamment installés.

D'où l'existence même du GRIP, sa reconnaissance et son financement.

Le souci de l'instruction est premier chez plus de gens qu'on ne pense. Il ne faut pas voir le mal partout, au nom d'un bien hypothétique dont devrait accoucher une énième révolution.

.....

Dès 1960 **Hannah Arendt** (in «La crise de l'éducation ») signalait que les écoles catholiques américaines étaient le dernier espace réservé à l'instruction dans son pays.

Dès 1983 **Catherine Kintzler** (lors d'un séminaire féministe) soulignait qu'il était licite, sinon impératif, de choisir le meilleur enseignement possible pour ses enfants, dans une école confessionnelle si le public battait de l'aile. (*A la même époque, le curé –socialiste- de mon village vidait le collège privé au profit du collège public !*)

Au sein du GRIP il y a toujours eu une discussion très libre, au sujet de l'instruction et des meilleures chances qu'on avait de la sauver ici ou là –service public, écoles privées sous contrat et hors-contrat. SLECC étant dans une certaine mesure la possibilité de retrouver un peu de liberté pédagogique au sein même du mammoth complètement abandonné par la droite et la gauche au consumérisme éducatif.

.....

Donc la question mérite un examen approfondi, nuancé. **Ecoles nouvelles et indépendantes ne signifie pas nécessairement marchandisation de l'enseignement.** Laquelle est un fléau à n'en pas douter. Et il nous faut déjà combattre un fléau de même intensité mais d'une extension incommensurablement plus vaste dans l'espace et dans le temps qui est sa bureaucratisation. Ces deux fléaux réduisent l'instruction à n'être qu'un prétexte. Ils font du reste bon ménage et s'interpénètrent.

Il faut que le GRIP se montre très vigilant pour sortir l'instruction de l'ornière de la bureaucratie, sans tomber dans celle de la marchandisation. Et la voie est étroite.

L'affrontement planétaire « Lumières » versus «mondialisation » est une vision éminemment politique, manichéenne, et dépassant largement les ambitions à la portée du GRIP, qui entend remettre l'instruction sur les rails à notre échelle.

Jean-Louis THEVENET

Confiance

F. Candelier et V. Benzaken

"Nous regrettons que l'assemblée générale qui devait se tenir au printemps ait été reportée en octobre. Elle aurait sans doute permis d'éviter bien des heurts et des malentendus.

Le GRIP a pour raison d'être le souci de l'instruction et de la transmission des connaissances. Son objectif est le maintien et le développement d'un enseignement de qualité dans tous les établissements consacrés à l'éducation. Il rassemble des personnes de conditions et de convictions très diverses qui partagent un même attachement à l'instruction. En particulier, des instituteurs et des professeurs de tous les niveaux de la maternelle à l'université et de toutes les disciplines. Leur activité au sein du GRIP consiste d'abord en une réflexion critique sur le contenu des programmes existants, allant jusqu'à la proposition de programmes alternatifs, riches et structurés, et à leur expérimentation dans certaines classes.

Les membres du GRIP sont encouragés à publier des manuels de qualité, et le GRIP peut lui-même éditer de tels manuels.

À travers le programme SLECC - qui fait l'objet d'une convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale -, le GRIP s'investit plus particulièrement au service d'établissements scolaires publics ou privés "sous contrat".

Ainsi, nous souhaitons vivement que tout instituteur qui suit officiellement le programme SLECC puisse devenir membre du GRIP dès lors qu'il en fait la demande et qu'il est parrainé (ou coopté) par au moins un membre du GRIP.

Plus généralement, afin de contribuer à une plus grande diffusion de nos idées, nous proposons que les adhérents du GRIP puissent agir dans les régions avec une grande autonomie, dans le respect des objectifs du GRIP.

Nous demandons que les statuts du GRIP soient amendés en ce sens si cela est nécessaire."

16/09/2008